L'Univers de la Création
Troisième Édition
Du 30 avril au 24 mai 2009

« Voyage au cœur des grands savoir-faire avec les Maîtres d'Art »

Rendez-vous annuel avec les Maîtres d'Art et leurs élèves, héritiers légitimes de Léonard de Vinci, la troisième édition de l'Univers de la Création met à l'honneur les Maîtres d'Art français.

Pour sa troisième édition de l'Univers de la Création, le Clos Lucé a choisi d'entraîner le visiteur dans un voyage au cœur des grands savoir-faire.

Depuis 1994, 89 Maîtres d'Art on été nommés par les Ministres de la Culture et de la Communication dans des domaines de compétences diversifiés : métiers de la facture instrumentale, de l'estampe et du livre, du théâtre et du spectacle, de la mode et du textile, des arts de la terre et du feu, des arts mécaniques, de la décoration intérieure et du métal, de la joaillerie ou de l'orfèvrerie.

Organisée avec le soutien de la Mission des Métiers d'Art du ministère de la Culture et de la Communication, cette manifestation a pour vocation de montrer la diversité de la création, la capacité d'innovation et les savoir-faire des Maîtres d'Art.

L'édition 2009 accueille pour la première fois quatre Maîtres d'Art spécialisés dans les métiers du livre et de l'estampe. Six des nouveaux Maîtres d'Art désignés par la Ministre en novembre 2008 présenteront leurs dernières créations. Un espace d'informations consacré aux filières et formations aux métiers d'art sera animé en permanence.

De Verrochio à Léonard de Vinci

Léonard de Vinci, qui fut placé par son père dès l'âge de 14 ans dans l'atelier de Verrocchio à Florence, a tout appris aux côtés de son maître comme la peinture, l'ébénisterie, l'orfèvrerie, la sculpture…

De siècle en siècle : la transmission

Fidèle à cette tradition de la transmission des « humanités », les Maîtres d'Art sont investis d'une mission : transmettre l'héritage inestimable de leurs savoir-faire, leurs talents, leurs connaissances à leurs élèves, tout en élaborant des techniques qui leur permettent d'être plus créatifs.

En recevant cette distinction honorifique à vie, chaque Maître d'Art s'engage à former un élève pendant 3 ans.